

SYNDICAT MIXTE
DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n° 33/2024

Séance du 4 décembre 2024 - 9h00

Appui du FMA pour les suivis des projets de l'AAI Infiltration 2024-2025

L'an deux mille vingt-quatre, le 4 décembre 2024 à 9h00, le Comité syndical du Forum des Marais Atlantiques s'est réuni au siège à Rochefort sur convocation ordinaire en date du 27 novembre 2024, sous la présidence de Rémi JUSTINIEN.

Membres présents :

Rémi JUSTINIEN, Élise LAURENT-GUÉGAN, Jean-Philippe PLEZ, Stéphane TRIFILETTI, et Richard GUERIT, Région Nouvelle-Aquitaine ;
Denis ROUYER, Communauté d'Agglomération Rochefort-Océan
Bruno BESSAGUET, UNIMA.

Membres excusés :

Thierry LESAUVAGE et Alain BURNET, Ville de Rochefort ;
Margarita SOLA, Région Nouvelle-Aquitaine ;
Anne BRACHET et Jean PROU, Conseil Départemental de Charente-Maritime ;
Jean-Louis LÉONARD, UNIMA.

Membres absents :

Jean-Claude DESRENTES, Chambre d'agriculture de Charente-Maritime

2.1 – Appui du FMA pour les suivis des projets de l'AAI Infiltration 2024-2025

Objectifs

- Proposer des protocoles permettant d'évaluer de manière simple les effets des actions engagées pour favoriser la rétention et l'infiltration de l'eau sur le BV
- Mettre en œuvre ou accompagner la mise en œuvre des protocoles en lien avec les opérateurs des territoires et leurs éventuels prestataires
- Contribuer à l'interprétation des résultats des suivis et à leur valorisation au niveau régional
- Diffuser et transférer les protocoles de suivis
- Participer à la co-animation du groupe de travail de l'Assemblée Bretonne de l'Eau

Principes

Les protocoles doivent être opérationnels, accessibles pour les techniciens et validés scientifiquement. La mise en place d'un GT technique et scientifique doit permettre de proposer des protocoles opérationnels et adaptés aux contextes des bassins versants et des projets (dont calendrier).

2 niveaux de suivis :

- Evaluation globale à l'échelle du BV. Il est notamment proposé d'expérimenter l'utilisation de la modélisation pour évaluer les effets des actions sur les transferts d'eau sur les bassins versants.
- Evaluation à l'échelle des sites sur lesquels des actions sont mises en œuvre

Les bassins versants de la Soulière (35) et de la Clémencerie (22) sont les territoires ciblés à ce stade pour expérimenter cette approche.

Les démarches engagées pour suivre les projets feront l'objet de partage et d'échanges dans le cadre du groupe de travail de l'Assemblée Bretonne de l'Eau.

Fonctionnement

Pour engager cet appui, il est proposé de mobiliser un chargé d'étude qui travaille en lien avec les référents de la Région, des opérateurs locaux impliqués dans les projets, des partenaires techniques et scientifiques et du FMA (référente scientifique et responsable de l'antenne de Brest).

Pistes de partenaires scientifiques à associer (en cours, à poursuivre)

Volet quantitatif	<p>Point d'entrée : Alain Crave, Université de Rennes, Géosciences Rennes</p> <ul style="list-style-type: none"> Jean-Raynald de Dreuzy, Géosciences, Dir OSUR Luc Aquilina, Université de Rennes Laurent Longuevergne, Université de Rennes, Géosciences Rennes, Directeur de recherche. Référent scientifique "Hydrologie de terrain, imagerie géophysique" <p>BRGM (lien modélisation watersed ?) Autres pistes ?</p> <ul style="list-style-type: none"> Zahra Thomas, Institut Agro Rennes-Angers Pierre Brigode, ENS Rennes <p>Référent EP?</p>
Impact des structures paysagères sur les flux d'eau	<p>Romain Reulier, Université de Caen Normandie, Maître de conférences en géographie > Modélisation changement d'aménagement sur la circulation d'eau en surface (LASCAR)</p>

Montage prévisionnel 2024-2025

Postes		Jours
Coordination de projet FMA		3
Coordination scientifique FMA		3
Chargé.e d'étude (hydrologie, hydraulique, agro-pédologie)	Points réguliers avec Région et partenaire technique (≈ 1 /mois)	6
	Echanges avec scientifiques et référents experts (démarrage de mission)	5
	Bibliographie ciblée et REX sur des suivis de ce type	20
	Mise en place des GT (3 réunions)	6
	Rédaction protocoles en lien avec les partenaires (dont relecture, validation)	20
	Mise en œuvre des protocoles/suivis/appui à la mise en œuvre et à l'interprétation/ Diffusion des résultats	40
	Participation, communication lien GT ABE	4

107

Dépenses prévisionnelles

Postes permanents FMA	2 878 €
Chargé.e d'étude	36 865 €
Stagiaire (6 mois) - Modélisation	4 500 €
Charges variables	4 000 €
	48 243 €

Financements prévisionnels : subventions à 80% vers FMA

Région	38 594 €
Autofinancement FMA à trouver	9 649 €
	48 243 €

Décision du Comité Syndical

Les membres du Comité syndical, après en avoir délibéré, décident :

- De valider le plan de financement tel que présenté ci-dessus ;
- De solliciter les subventions auprès des financeurs ;
- D'autoriser le Président à signer les conventions et à conduire les démarches nécessaires.

Nombre de membres :

En exercice : 13

Présents : 7

Votants : 7

Votes :

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour extrait conforme,

Rémi JUSTINIEN

Président



Le secrétaire de séance

Bruno BESSAGUET


TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE
DE LÉGALITÉ

Sous le N° 017-251710398-2024 _ _ _ _ _

_ _ _ _ _

Accusé de Réception Préfecture

Reçu le : _ _ / _ _ / 2024

AR Prefecture

017-251710398-20241204-2024DEC001-DE
Reçu le 11/12/2024